

# CONSIGNES DE SÉCURITÉ & RÈGLES

*Ouvert à l'année*



**BEATUS**

MERLIGEN-THUNERSEE

Wellness- & Spa-Hotel

# Consignes de sécurité et règles applicables à l'utilisation de nos canoës/planches de stand-up paddle (SUP)/pédalos et bateaux à rames

Chers hôtes, avec son accès direct au lac, le BEATUS Wellness- & Spa-Hôtel est le «camp de base» idéal pour vos vacances nautiques. A vous les joies de la baignade dans l'atmosphère détendue du Lac de Thoune, mais aussi des sports nautiques avec les canoës, bateaux à rames, planches de stand-up paddle ou pédalos de l'hôtel. Nous attachons une grande importance à votre santé. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux instructions suivantes dans et sur l'eau, pour votre propre sécurité.

## Sécurité

1. La pratique active de tout sport nautique nécessite impérativement de savoir nager.
2. Le port d'un gilet de sauvetage est obligatoire lorsqu'on pratique un sport nautique.
3. N'allez à l'eau que si le temps, le vent et les vagues le permettent. La baignade et les sports nautiques sont interdits en cas de tempête ou d'orage.
4. Vérifiez la température de l'eau du lac avant de pratiquer un sport nautique.
5. Restez à proximité des rives du lac lorsque vous nagez ou pratiquez un sport nautique.
6. Evitez les efforts physiques intenses sur l'eau sous la chaleur et le soleil (risque de coup de chaleur).
7. Si vous vous trouvez en difficulté dans l'eau, faites-vous remarquer des autres en appelant et en faisant des signes clairs.
8. Le BEATUS est situé directement près d'un embarcadère public. Soyez vigilant aux bateaux en service régulier et ne vous en approchez pas de trop près.

## Alerte météo (feu scintillant de couleur orange)

Avis de prudence (40 fois par minute) ou avis de tempête (90 fois par minute): veuillez regagner immédiatement la rive. Défense de nager et de pratiquer des sports nautiques.

## Règles de priorité

1. Les bateaux en service régulier\* ont la priorité sur tous les autres
2. Les bateaux à voile
3. Les bateaux de pêcheur portant un ballon blanc ou jaune
4. Les canoës, SUP, bateaux à rames, pédalos
5. Les bateaux à moteur

\*Prudence avec les services de navigation régulière

Veuillez respecter une distance minimale de 200m avec l'avant et l'arrière des bateaux en service régulier et de 50m latéralement. Qui-conque ne respecte pas les distances de sécurité et entrave la navigation se met en danger lui-même et autrui, et se rend punissable. Les bateaux en service régulier créent souvent des remous et peuvent faire chavirer un canoë ou un SUP.

## Engins de sport nautique canoës/SUP/pédalos

Veuillez porter avec précaution les engins de sport nautique une fois à terre. (Les engins peuvent s'abîmer en cas de contact avec le sol.) Faites-vous aider du personnel de notre hôtel pour les opérations de mise à l'eau et de mise au sec. Evitez de heurter les pierres et rochers dans l'eau à proximité immédiate de la rive. Les canoës et pédalos sont prévus pour une utilisation à proximité du BEATUS. Il est interdit

de mettre le cap sur des ports étrangers ou d'autres terrains sur les rives du lac, sauf en cas d'urgence. Les surfaces qui sont délimitées par des bouées jaunes en forme de sphère sont interdites d'accès aux canoës, SUP et pédalos. Il s'agit d'une zone de baignade ou d'une réserve naturelle. L'auteur est responsable des dommages que provoque son comportement inadéquat.

### **Planche de stand-up paddle (SUP)**

Profitez de l'initiation détaillée en tant que débutant que vous propose le personnel de notre hôtel avant d'aller dans l'eau en SUP. Il n'est pas rare de tomber de la planche lorsqu'on débute. Si vous êtes tombé, veuillez suivre ces règles :

1. Gardez votre calme.
2. Agrippez-vous fermement à la planche.
3. Saisissez la pagaie.
4. Remontez sur la planche.
5. Restez agenouillé sur la planche si votre équilibre ne vous permet pas de vous mettre immédiatement debout.

### **Canoë**

Si vous chavirez en canoë, veuillez suivre ces règles :

1. Gardez votre calme.
2. Saisissez le canoë.
3. Retournez le canoë de manière à ce que l'ouverture soit de nouveau positionnée vers le haut.
4. Enfoncez une pointe du canoë sous l'eau puis poussez le canoë le plus possible à la verticale afin que l'eau puisse s'en échapper.
5. Puisez l'eau qui reste dans le canoë avec le creux de la main.
6. Si vous étiez à deux, les deux personnes doivent remonter en même temps dans le canoë à partir des côtés opposés.
7. Regagnez la rive.

### **Natation**

Il est interdit de nager à proximité (<100 m) des débarcadères des bateaux en service régulier. Il est dangereux et donc interdit de s'accrocher à des bateaux en marche.

### **Mesures/aide en cas d'urgence**

Si vous êtes témoin d'un cas d'urgence dans ou sur le lac, veuillez vous comporter comme suit :

#### **A Cas d'urgence à proximité de la rive**

- Appelez d'autres personnes à l'aide.
- Si l'urgence semble critique, appelez ou faites appeler par une seconde personne le numéro d'appel d'urgence (N° 112) et le numéro d'urgence sanitaire (N° 144).
- Si vous êtes un nageur expérimenté, vous pouvez vous mettre à l'eau pour porter secours. Quoi qu'il en soit, utilisez la bouée de sauvetage au bord du lac ou un gilet de sauvetage.
- Après le sauvetage, prenez les mesures d'urgence.

#### **B Cas d'urgence à distance de la rive**

- Retenez le lieu de l'accident et la distance qui le sépare de la rive le plus précisément possible.
- Appelez d'autres personnes à l'aide.
- Appelez ou faites appeler par une seconde personne la police du lac au numéro d'appel d'urgence (N° 112). Indiquez le lieu précis de l'accident.
- Informez le personnel de l'hôtel (N° 033 252 81 81).
- Signalez le cas d'urgence aux autres bateaux sur le lac en faisant des signes et en appelant.

**Par votre signature, vous confirmez avoir été informé de la teneur de ces règles et consignes.**

Vous utilisez les objets de location à vos risques et périls. L'hôtel BEATUS décline toute responsabilité à l'égard des objets de valeur et des bagages des hôtes, en particulier les appareils électroniques tels que téléphones portables, appareils photo, clés de voiture, etc. Tout dommage causé par une négligence grave relève de la responsabilité de son auteur.

Date

Nombre de personnes

---

---

Nom de l'hôte et numéro de chambre

---

Heure

Heure de retour

---

---

Objet de sport nautique prêté

---

Signature de l'hôte

---

